

DANS CE
NUMÉRO :

ZUS	2
PRIME A LA CASSE	2
RESEAU DRFIP NORD	3
LE PRIX A PAYER	3
Toutes les coordonnées	4
Bulletin d'adhésion	4

DATES A
RETENIR

- Assemblée
générale
3 avril
à RAISMES



Tout le calendrier
national sur le site :

www.financespubliques.cgt.fr

Le 9 avril

Le 9 avril 2015, la CGT, avec FO et Solidaires, appelle l'ensemble des salariés du public et du privé à une journée de grève et de manifestation interprofessionnelles.

Car, aujourd'hui, la politique du gouvernement qui trouve son incarnation dans le « pacte de responsabilité », la rigueur budgétaire, la réforme territoriale, nombre de dispositions du projet de loi libérale « Macron » ainsi que dans plusieurs décisions des pouvoirs publics et du patronat, aggrave la situation des salarié(e)s, des retraité(e)s et des chômeurs (ses).

Il faut combattre et réduire le chômage, permettre la création d'emplois, en changeant de politique économique. Préserver les droits et tous les régimes sociaux, garantir et promouvoir le service public, augmenter les salaires (secteurs public et privé), les retraites, les pensions et les minima sociaux, constituent des priorités sociales, de surcroît en période de crise.

A la DGFIP, nous sommes concernés parce que notre Direction est bien victime de cette politique : 30 000 emplois supprimés, plus de 3 000 vacances d'emplois, un plan de restructuration à venir qui mettra à mal le réseau, les implantations, les missions de notre administration.... Et donc conduira à une dégradation du service public pour l'ensemble des citoyens !

Et personnellement, chaque agent est victime de cette politique : absence de revalorisation du point d'indice depuis 5 ans, diminution drastique des plans de promotions et donc des possibilités d'évolution de chacun.

Si cette politique se poursuit : la réduction du réseau diminuera de façon importante les possibilités d'affectations et entraînera des mutations d'office. Par ailleurs l'imposition du RIFSEEP (rémunération individualisée) pour tous conduira à un régime indemnitaire modulé au mérite et à la bonne volonté du chef.

À la DRFIP Nord, cette politique signifie concrètement 60 nouvelles suppressions d'emplois en 2015, un budget local en baisse d'un tiers en 3 ans, des promotions (tableaux d'avancement, listes d'aptitude) ridicules, des conditions de travail très désastreuses.

Et à en croire la DRFIP Nord, il n'y aurait pas de raison que cela s'arrête !

Les plans cachés du directeur régional sur le schéma triennal de restructurations, rebaptisé projet Adaptation Struc-

ture Réseau (ASR) et la mise en place des Centres de Contact (CDC), préparent des restructurations massives sur tous les sites du Nord, voire plus sur la région Nord-Pas-de-Calais.

Tout ceci est inacceptable !!!

ALORS LE 9 AVRIL, TOUTES ET TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION A PARIS

Des bus sont organisés au départ de nombreuses villes de Nord. Se renseigner auprès des militant(e)s CGT ou par mail : cgt.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

D'UNE SEULE VOIX
LE 9 AVRIL 2015



//
**SALAIRES EMPLOI
PROTECTION SOCIALE
TRAVAIL FORMATION
SERVICES PUBLICS
RETRAITE EGALITE**
//

MANIFESTATION NATIONALE À PARIS
POUR COMBATTRE L'AUSTÉRIÉ



LE DÉCRET ZUS A 20 ANS !

Le 21 mars 1995, était pris le décret n°95-313 qui créait un droit de mutation prioritaire et un avantage spécifique d'ancienneté (ASA) pour les agents publics affectés dans les ZUS.

20 années ont passé, et aujourd'hui encore les personnels attendent de pouvoir bénéficier pleinement des effets de réductions d'ancienneté prévues par ce décret. Si le travail de reconstitution des carrières a été amorcé, les notifications et mises en paiement pour les agents se font toujours attendre. Lorsqu'elles arrivent, elles génèrent encore colère et frustration pour les agents.



Les rappels sur les salaires qui auraient dû être versés de par ces réductions ne se font que sur une période courant à compter de 2011, et ce en dépit de la faute de l'administration qui n'a pas appliqué un texte réglementaire. Le comble, c'est alors qu'elle a ainsi été « hors-la-loi » pendant des années, la DGFIP soulève aujourd'hui les incertitudes liées à la prescription pouvant peser sur ces arriérés. Elle pourrait largement se couvrir, il suffirait d'une simple décision ministérielle. Cette dernière a pourtant été sollicitée, et la CGT Finances Publiques ne manque pas une occasion de relancer les décideurs sur cette question.

A cela, se rajoutent également les déséquilibres que provoque le lent traitement des demandes de reconstitutions de carrières. Après avoir traité dans un premier temps les demandes des agents s'étant manifestés avant le lancement de la campagne de recensement, la DGFIP a enfin pu amorcer les autres demandes. Les prises d'arrêtés se réalisant au fil de l'eau, l'ancienneté des agents s'en trouve touchée.

S'agissant du premier critère de départage dans les demandes de mutation, les décalages dans le traitement des demandes des agents faussent donc potentiellement l'interclassement des agents dans le classement de leurs vœux.

Alors que s'accumulent le gel du point d'indice, la déstructuration des grilles indiciaires, une insuffisance de la reconnaissance des qualifications et un affaïssement des volumes de promotions, ce retard constitue une attaque supplémentaire contre les agents. Elle est d'autant plus inadmissible qu'elle se manifeste par la non application d'un texte réglementaire par l'administration. Pour la CGT Finances Publiques, la DGFIP doit procéder à l'intégralité des reconstitutions de carrière, et procéder au paiement complet des arriérés de traitements et primes correspondants dans les plus brefs délais.

PRIME À LA CASSE : LA DGFIP JOUE AUX ROBIN DES BOIS

Le 10 mars 2015, le ministère a confirmé sa décision (annoncée lors du CTM du 6 octobre 2014) de supprimer à compter de cette année la prime d'intéressement. Celle-ci était versée chaque année depuis 2006 et calculée en fonction de critères de réalisation d'objectifs nationaux au sein des directions. Chacune des administrations peut réaffecter les crédits pour financer des mesures spécifiques. Le ministère entend notamment que ces crédits servent à « accompagner les réformes ». Pour la DGFIP, il est ainsi proposé de réemployer les montants qui y étaient affectés par « un élargissement du périmètre des réorganisations ouvrant droit à la prime de restructuration de service » et la mise en place d'un « dispositif indemnitaire ciblé, permettant de valoriser les services ayant mis en œuvre des réformes ».

Pour la CGT Finances Publiques, l'abandon de cette prime est certes nécessaire, mais cela passe par des mesures générales d'augmentation de la valeur du point d'indice et de revalorisation des grilles indiciaires.

Pour autant, sa suppression autoritaire, sans compensation pour l'immense majorité des agents, est totalement inadmissible, alors que le point d'indice est gelé depuis juillet 2010 et que pour beaucoup les réformes des grilles se sont traduites par des ralentissements de carrière. Il s'agit d'un véritable « hold-up », en détournant cette enveloppe pour financer les dispositifs d'accompagnement individualisés liés aux restructurations.

Il s'agit là d'une forme supplémentaire d'individualisation des salaires et d'un nouveau recul de la rémunération pour les agents des finances publiques.

De plus, donner ainsi une « prime aux restructurations et aux réformes » ne pourrait pas être admis par la CGT qui dénonce et combat ces restructurations et ces réformes dans l'unité, avec les personnels.

Pour la CGT finances publiques, la direction générale des finances publiques doit renoncer à la suppression de la prime d'intéressement et doit assumer pleinement les conséquences financières liées aux choix de restructurations qu'elle opère.

GROUPE DE TRAVAIL RESEAU DRFIP NORD



Suite au Comité Technique Local de janvier dernier sur le réseau et le maillage territorial, des groupes de travail ont débuté ce 19 mars. Depuis des mois, la CGT insiste pour avoir des informations sur l'avenir du réseau. En effet, depuis juillet 2014, la DRFIP Nord a fait des propositions à la Direction Générale dans le cadre du schéma d'adaptation des structures. Mais aucune communication aux représentants des personnels depuis cette date.

Ce premier groupe de travail était basé sur l'état des lieux des structures à la DRFIP Nord. La DRFIP a amené des éléments sur les charges de travail des services et postes comptables : accueil, nombre d'articles IR, nombre de mandats, de titres...

Mais, elle a aussi transmis des données sur les temps de transport.

Cependant, nous sommes inquiets si ce sont ces seuls éléments qui ont guidé la réflexion de la DRFIP.

La DRFIP nous a indiqué qu'à ce stade, les décisions n'étaient pas bouclées pour les restructurations 2016, mais qu'elle n'avait pas le « feu vert » de la direction générale pour annoncer le plan.

Mais, la direction a quand même indiqué 3 thèmes pour les prochains groupes de travail : la spécialisation (pour le secteur communal, hospitalier), l'accueil et la fusion des mêmes types de services sur un même site (SIP, SIE...).

Une réflexion serait également menée sur SIP-SIE, avec spécialisation pour l'aspect SIE.

Pour la CGT, participer à ces Groupes de Travail ne signifie pas co-gérer avec l'administration les conséquences des suppressions d'emplois, et encore moins adhérer aux principes de restructurations. Bien au contraire !!

Pour la CGT, c'est bien l'occasion de porter les revendications des collègues, de faire avancer nos propositions pour améliorer les conditions de travail et d'exercice des missions et de rappeler nos principes d'égalité, de proximité, d'intérêt général pour répondre aux attentes de la population.

LE PRIX A PAYER

La CGT Finances Publiques a organisé et participé à une série de projections-débats ces dernières semaines autour du Film « Le prix à payer » : Lille, Villeneuve d'Ascq, Douchy les Mines, ce sont plus de 250 personnes qui ont pu débattre sur le thème des paradis fiscaux, de l'optimisation fiscale, de l'économie numérique...

Ce film expose les dérives abjectes d'un système économique n'ayant pour seul but que de garantir toujours plus de profits aux plus riches et aux plus puissants au détriment de l'ensemble des populations.

A côté des militants de la transparence financière et d'économistes médiatiques comme Thomas Piketty, Harold Crooks a interrogé des représentants de la très officielle OCDE mais aussi retrouvé de nombreux acteurs plus ou moins repentis de la bulle financière des paradis fiscaux...

Harold Crooks est connu pour ses documentaires tel que « The Corporation » (2003), mais aussi « Surviving Progress » (Survivre au progrès - 2011).

Brigitte Alepin est une fiscaliste canadienne ; Elle est connue pour son ouvrage « Ces riches qui ne paient pas d'impôt ». En 2010, elle écrit « La Crise fiscale qui vient » dans lequel elle explique pourquoi le contexte de l'époque est propice à la venue des crises fiscales. Ce livre a inspiré le documentaire.

Les échanges dans le cadre des débats ont surtout mis en évidence la nécessité de mettre en place un nouvel ordre économique. Les intervenants ont insisté sur les politiques alternatives permettant de replacer la finance au service de la société et non le contraire.

Parmi les pistes évoquées :

- Renforcer les moyens législatifs, humains et matériels pour lutter contre la fraude ;
- Établir de véritables règles de transparences afin de mettre fin aux paradis fiscaux ;
- Harmoniser la fiscalité en Europe pour les entreprises ;
- Mettre en œuvre une réforme fiscale plus juste.





web

 cgt.dr59@dgip.finances.gouv.fr

CGT Finances Publiques Nord

Cité Administrative, porte 405,
175 rue Gustave Delory BP 90029
59018 Lille cedex
03 20 95 63 75

Secrétaire départemental : Laurent PERIN

CGT Finances Publiques Lille et environs

82 Av Kennedy, 59033 Lille cedex
03 20 62 42 84

**Secrétaires Lille et environs :
Annick VIDAL et Yannick MASSIET**

CGT Finances Publiques Valenciennes

rue Raoul Follereau 59300 Valenciennes
03 27 14 66 56

Secrétaire Valenciennes : Christine BASSEUX

**Retrouvez tous les militants, tous les élus de la CGT
Finances Publiques sur le site internet :**

<http://cgt.dr59.free.fr>



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION :

☐ Actif ☐ Stagiaire ☐ Retraité

Je souhaite m'abonner à :

☐ la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

☐ OUI ☐ NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de
cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à
chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVE À LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le : .. / .. / ..

Date de réception au bureau national,

le : .. / .. / ..

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. / ..

Catégorie : Grade : Echelon :

Filière fiscale ☐ Filière publique ☐

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

☐ Adresse administrative ☐ Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / .. Signature :